

CIRCULAIRE N° 3817 DU 09/12/2011

CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	ATELIERS D'INFORMATION ADMINISTRATIVE AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE		
DESTINATAIRE	Direction	Fondamental, spécialisé et secondaire	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	2011-2012		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Mélinda Renier (melinda.renier@cfwb.be)		
DOCUMENTS À RENVoyer	OUI		
DATE LIMITE D'ENVOI	20/01/2012		
NOMBRE DE PAGES	24 pages		
MOTS-CLÉS	Exclusions définitives – Obligation scolaire – Inscription – Gratuité – Médiation scolaire – Equipes mobiles – Assistance aux écoles – Observatoire de la violence – Mon métier, mon avenir – Filles-garçons : mêmes métiers – Handicap dans mon école - Discrimination – Autorité parentale – Population scolaire – Changement d'école – Expedis – eTwinning – Comenius – Certification par unités – Centre de technologies avancées – Sanction des études – Aide à la jeunesse		

- À Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles et primaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires et spécialisées organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs ;
- Aux administrateurs d'internats.

Pour information :

- Au Service général de l'Inspection ;
- Aux organisations syndicales.

Madame la Préfète,
Madame la Directrice,
Madame l'Administratrice d'internat,
Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur,
Monsieur l'Administrateur d'internat,

La fonction de chef d'établissement scolaire procure de nombreuses satisfactions mais est fréquemment associée à des contraintes parfois complexes.

Dans l'optique de vous soutenir dans cette tâche aux compétences diverses, je vous invite à rencontrer vos interlocuteurs dans diverses matières administratives.

Lors d'ateliers d'information, ces experts vous éclaireront au sujet de matières auxquelles vous pouvez être confrontés dans l'exercice de votre fonction.

Le **programme** est divisé en 4 parties, suivant le public cible des ateliers.

Cherchant à répondre à vos préoccupations et à les alléger, je vous adresse mes sentiments les meilleurs et vous invite à découvrir le détail des différents ateliers ci-après et les formulaires d'inscription à compléter à la fin de la présente circulaire (pages 21-24).

La Directrice générale,

Lise-Anne Hanse

Une pause d'un quart d'heure au milieu de la matinée et un lunch dinatoire vous sera offert à l'issue de ces ateliers de travail.

Inscription :

Si vous souhaitez vous inscrire à l'un de ces ateliers d'information ou si vous souhaitez vous faire représenter, veuillez faire parvenir le formulaire adapté ci-joint à Mélinda Renier par mail melinda.renier@cfwb.be ou par fax 02/690.85.85, en précisant la formation qui retient votre choix, **pour le 20 janvier 2012 au plus tard**. Si vous souhaitez vous inscrire à un atelier auquel vous avez déjà participé lors de l'édition 2010-2011, sachez que la priorité sera donnée aux nouvelles inscriptions.

Remarque : Il y a possibilité de s'inscrire à 2 ateliers maximum, sur l'ensemble des ateliers proposés. Une fois votre inscription envoyée, celle-ci est automatiquement enregistrée et vous êtes alors repris dans le listing des présences.

Une semaine avant la date de l'atelier auquel vous vous êtes inscrit, vous recevrez, par mail, le programme de cette journée ainsi qu'un plan d'accès pour vous rendre à la rue Adolphe Lavallée, 1 1080 Bruxelles où se déroulent les ateliers.

Mardi 7 février 2012

« EXCLUSIONS DÉFINITIVES » - « OBLIGATION SCOLAIRE » - « INSCRIPTION ET GRATUITÉ »

Horaire : 9h – 15h30

20 participants au maximum

Exclusions définitives

- *La procédure relative aux exclusions définitives est définie dans le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (article 81 pour les établissements organisés par la Communauté française et article 89 pour les établissements subventionnés par la Communauté française).
Nous remarquons que trop souvent cette procédure, qui doit être exceptionnelle vu sa gravité, est viciée. L'exposé aura donc pour but de revenir sur cette procédure et de mettre en évidence les pièges juridiques à éviter.*

Animateur : Guibert DENIS

Obligation scolaire

- *Le service du contrôle de l'obligation scolaire a pour mission de s'assurer que les mineurs en âge d'obligation scolaire domiciliés ou résidents en Fédération Wallonie-Bruxelles, sont, d'une part, inscrits dans l'une des filières qui répond à l'obligation scolaire et, d'autre part, fréquentent régulièrement l'établissement scolaire organisé ou subventionné, dans lequel ils sont inscrits. Le service présente ses missions, ses procédures et sa méthodologie ainsi que la nouvelle version du formulaire électronique de signalement des absences injustifiées dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé et subventionné.*

Animatrices : Julie LAVENNE, Natalia MOLANO-VASQUEZ et Touria SOURY

Inscription et gratuité

- *Toute décision de refus d'inscription ne peut se fonder que sur l'un des motifs expressément prévu par le législateur et qui figure sur l'attestation de demande d'inscription que doit obligatoirement remettre tout chef d'établissement aux parents de l'élève mineur ou à l'élève majeur qui essuie(nt) un refus d'inscription.
Cet atelier aura donc pour objectif d'explicitier les motifs légaux de refus d'inscription sans oublier la problématique des refus de réinscription.
A la lecture de ces motifs, on constatera que le non paiement des frais ne peut constituer un motif de refus d'inscription. Ce sera alors l'occasion de détailler les frais scolaires qu'un chef d'établissement peut réclamer à titre obligatoire ou facultatif.*

Animateur : Guibert DENIS

« EXCLUSIONS DÉFINITIVES » - « OBLIGATION SCOLAIRE » - « INSCRIPTION ET GRATUITÉ »

Horaire : 9h – 15h30

20 participants au maximum

Exclusions définitives

- *La procédure relative aux exclusions définitives est définie dans le décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (article 81 pour les établissements organisés par la Communauté française et article 89 pour les établissements subventionnés par la Communauté française). Nous remarquons que trop souvent cette procédure, qui doit être exceptionnelle vu sa gravité, est viciée. L'exposé aura donc pour but de revenir sur cette procédure et de mettre en évidence les pièges juridiques à éviter.*

Animateur : Guibert DENIS

Obligation scolaire

- *Le service du contrôle de l'obligation scolaire a pour mission de s'assurer que les mineurs en âge d'obligation scolaire domiciliés ou résidents en Fédération Wallonie-Bruxelles, sont, d'une part, inscrits dans l'une des filières qui répond à l'obligation scolaire et, d'autre part, fréquentent régulièrement l'établissement scolaire organisé ou subventionné, dans lequel ils sont inscrits. Le service présente ses missions, ses procédures et sa méthodologie ainsi que la nouvelle version du formulaire électronique de signalement des absences injustifiées dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé et subventionné.*

Animatrices : Julie LAVENNE, Natalia MOLANO-VASQUEZ et Touria SOURY

Inscription et gratuité

- *Toute décision de refus d'inscription ne peut se fonder que sur l'un des motifs expressément prévu par le législateur et qui figure sur l'attestation de demande d'inscription que doit obligatoirement remettre tout chef d'établissement aux parents de l'élève mineur ou à l'élève majeur qui essuie(nt) un refus d'inscription. Cet atelier aura donc pour objectif d'explicitier les motifs légaux de refus d'inscription sans oublier la problématique des refus de réinscription. A la lecture de ces motifs, on constatera que le non paiement des frais ne peut constituer un motif de refus d'inscription. Ce sera alors l'occasion de détailler les frais scolaires qu'un chef d'établissement peut réclamer à titre obligatoire ou facultatif.*

Animateur : Guibert DENIS

« MÉDIATION SCOLAIRE » - « ÉQUIPES MOBILES ET ASSISTANCE AUX ÉCOLES » -
« OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Médiation scolaire

- **Médiation scolaire en Région bruxelloise interne aux écoles.**
Pour qui ? Pour quoi ? Une présentation sur base d'exemples concrets.

Médiation scolaire en région Wallonne.

Exemples de services et prestations que le service de la médiation scolaire en Région Wallonne peut proposer aux écoles en prévention, en situation de crise et en suivi à long terme.

Animateurs : Claude PRIGNON et Thérèse LUCAS

Equipes mobiles et assistance aux écoles

- **Equipes mobiles.**
L'exposé aura pour objectif de présenter des outils utilisés par le service des équipes mobiles en formation et permettant à une équipe, un groupe de déterminer les objectifs opérationnels communs en se centrant sur ce qui est positif, ce qui fonctionne déjà dans leur établissement et en augmentant la cohésion du groupe.

Assistance aux écoles.

Quelles ressources quand on est confronté à un événement d'exception ou un fait de violence ? Services, soutiens, pistes d'action.

Animateurs : Vincent PIETERS, Patrick LETANGRE, Isabelle PISTONE, Julie TILMAN et Céline PLUMEREL

Observatoire de la violence

- *Présentation d'outils pratiques permettant à l'équipe éducative de faire face aux nouvelles formes de violence scolaire (cyberviolence, facebook,...). La présence d'experts permettra d'aborder des cas concrets d'utilisation de ces outils.*

Animatrices : Audrey HEINE, Isabelle PISTONE et Céline PLUMEREL

« MÉDIATION SCOLAIRE » - « ÉQUIPES MOBILES ET ASSISTANCE AUX ÉCOLES » -
« OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Médiation scolaire

- **Médiation scolaire en Région bruxelloise interne aux écoles.**
Pour qui ? Pour quoi ? Une présentation sur base d'exemples concrets.

Médiation scolaire en région Wallonne.

Exemples de services et prestations que le service de la médiation scolaire en Région Wallonne peut proposer aux écoles en prévention, en situation de crise et en suivi à long terme.

Animateurs : Claude PRIGNON et Thérèse LUCAS

Equipes mobiles et assistance aux écoles

- **Equipes mobiles.**
L'exposé aura pour objectif de présenter des outils utilisés par le service des équipes mobiles en formation et permettant à une équipe, un groupe de déterminer les objectifs opérationnels communs en se centrant sur ce qui est positif, ce qui fonctionne déjà dans leur établissement et en augmentant la cohésion du groupe.

Assistance aux écoles.

Quelles ressources quand on est confronté à un événement d'exception ou un fait de violence ? Services, soutiens, pistes d'action.

Animateurs : Vincent PIETERS, Patrick LETANGRE, Isabelle PISTONE, Julie TILMAN et Céline PLUMEREL

Observatoire de la violence

- *Présentation d'outils pratiques permettant à l'équipe éducative de faire face aux nouvelles formes de violence scolaire (cyberviolence, facebook,...). La présence d'experts permettra d'aborder des cas concrets d'utilisation de ces outils.*

Animatrices : Audrey HEINE, Isabelle PISTONE et Céline PLUMEREL

CHOIX N°1

« SITE INTERNET « MON MÉTIER, MON AVENIR » : ATTENTES DES PROFESSIONNELS » - « FILLES-GARÇONS : MÊMES MÉTIERS ? »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Site internet « Mon métier, mon avenir » : attentes des professionnels

- *Dans le cadre du déploiement du nouveau site « Mon métier, mon avenir » qui traite actuellement des établissements scolaires, de thématiques liées à l'enseignement et de l'enseignement qualifiant, la Direction Relations Ecoles – Monde du travail souhaite une participation active des établissements scolaires volontaires afin d'élaborer une partie accessible aux professionnels (acteurs de l'enseignement) Il s'agira de cibler les besoins, de déterminer les thématiques à aborder, d'identifier la meilleure manière de communiquer*

Animatrices : Dorothée SELLE et Anne HELLEMANS

Filles – Garçons : mêmes métiers ?

- *Présentation du projet de l'asbl Cap Sciences humaines, « Filles – Garçons : mêmes métiers » qui a mis au point un ensemble d'outils de sensibilisation des acteurs de l'école et d'aide aux élèves ayant fait des choix professionnels non-traditionnels.*

Animatrices : Dorothée SELLE, Anne HELLEMANS, François-Joseph SION (ASBL Cap Sciences humaines) et Lionel GALAND (ASBL Cap Sciences humaines)

CHOIX N°2

« AIDE À LA JEUNESSE, QUELLES ARTICULATIONS AVEC LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ? »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Aide à la jeunesse, quelles articulations avec le secteur de l'enseignement ?

- *Le contexte dans lequel l'école s'attache à développer ses missions a inexorablement évolué au gré de l'évolution de la société. Le lieu d'apprentissage scolaire est devenu, au fil du temps, un lieu d'apprentissage de la vie. Dès lors le monde scolaire s'est retrouvé confronté face à une multiplicité de défis : le défi pédagogique, le défi d'éducation et aussi le défi social quand il n'est pas sociétal. Face à l'émergence de comportements et d'attitudes qui mettent les différents acteurs éducatifs et sociaux en questionnement, la question des articulations entre secteurs a, depuis quelques années, trouvé un sens nouveau ; celui de la complémentarité pour plus d'efficacité et d'efficacités. Le secteur de l'aide à la jeunesse intervient en périphérie du secteur de l'enseignement, là où l'intervention dite de seconde ligne s'impose. Mais ces deux secteurs sont-ils conscients des ressources qu'ils génèrent en travaillant ensemble ? Les différents acteurs des deux champs se connaissent-ils et se reconnaissent-ils suffisamment pour apporter une plus value à une collaboration qui mettrait le jeune au centre des préoccupations ? Trop souvent, la méconnaissance mutuelle engendre de la défiance, voire le rejet de l'autre alors que des ressources et des compétences mutuelles pourraient entraîner une habileté socio-éducative incontestable. Qu'est le secteur de l'aide à la jeunesse ? Que propose-t-il ? Quel sont ses champs de compétences ? Quelles articulations avec le secteur de l'enseignement ? Voilà autant de questions autour desquelles nous vous proposons d'échanger.*

Animateurs : Collaborateur(s) de l'Aide à la jeunesse et collaborateur(s) de la Direction générale de l'enseignement obligatoire

Jeudi 8 mars 2012

CHOIX N°1

« SITE INTERNET « MON MÉTIER, MON AVENIR » : ATTENTES DES PROFESSIONNELS » - « FILLES-GARÇONS : MÊMES MÉTIERS ? »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Site internet « Mon métier, mon avenir » : attentes des professionnels

- *Dans le cadre du déploiement du nouveau site « Mon métier, mon avenir » qui traite actuellement des établissements scolaires, de thématiques liées à l'enseignement et de l'enseignement qualifiant, la Direction Relations Ecoles – Monde du travail souhaite une participation active des établissements scolaires volontaires afin d'élaborer une partie accessible aux professionnels (acteurs de l'enseignement). Il s'agira de cibler les besoins, de déterminer les thématiques à aborder, d'identifier la meilleure manière de communiquer*

Animatrices : Dorothée SELLE et Anne HELLEMANS

Filles – Garçons : mêmes métiers ?

- *Présentation du projet de l'asbl Cap Sciences humaines, « Filles – Garçons : mêmes métiers » qui a mis au point un ensemble d'outils de sensibilisation des acteurs de l'école et d'aide aux élèves ayant fait des choix professionnels non-traditionnels.*

Animatrices : Dorothée SELLE, Anne HELLEMANS, François-Joseph SION (ASBL Cap Sciences humaines) et Lionel GALAND (ASBL Cap Sciences humaines)

CHOIX N°2

« AIDE À LA JEUNESSE, QUELLES ARTICULATIONS AVEC LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ? »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Aide à la jeunesse, quelles articulations avec le secteur de l'enseignement ?

- *Le contexte dans lequel l'école s'attache à développer ses missions a inexorablement évolué au gré de l'évolution de la société. Le lieu d'apprentissage scolaire est devenu, au fil du temps, un lieu d'apprentissage de la vie. Dès lors le monde scolaire s'est retrouvé confronté face à une multiplicité de défis : le défi pédagogique, le défi d'éducation et aussi le défi social quand il n'est pas sociétal. Face à l'émergence de comportements et d'attitudes qui mettent les différents acteurs éducatifs et sociaux en questionnement, la question des articulations entre secteurs a, depuis quelques années, trouvé un sens nouveau ; celui de la complémentarité pour plus d'efficacité et d'efficacé. Le secteur de l'aide à la jeunesse intervient en périphérie du secteur de l'enseignement, là où l'intervention dite de seconde ligne s'impose. Mais ces deux secteurs sont-ils conscients des ressources qu'ils génèrent en travaillant ensemble ? Les différents acteurs des deux champs se connaissent-ils et se reconnaissent-ils suffisamment pour apporter une plus value à une collaboration qui mettrait le jeune au centre des préoccupations ? Trop souvent, la méconnaissance mutuelle engendre de la défiance, voire le rejet de l'autre alors que des ressources et des compétences mutuelles pourraient entraîner une habilité socio-éducative incontestable. Qu'est le secteur de l'aide à la jeunesse ? Que propose-t-il ? Quel sont ses champs de compétences ? Quelles articulations avec le secteur de l'enseignement ? Voilà autant de questions autour desquelles nous vous proposons d'échanger.*

Animateurs : Collaborateur(s) de l'Aide à la jeunesse et collaborateur(s) de la Direction générale de l'enseignement obligatoire

« COMMENT INCLURE UN ENFANT AVEC UN HANDICAP DANS MON ÉCOLE SANS LE DISCRIMINER ? » - « LA DISCRIMINATION, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Comment inclure un enfant avec un handicap dans mon école sans le discriminer ?

- *On parle de plus en plus de l'inclusion des enfants avec un handicap dans l'enseignement ordinaire. Cela amène les professionnels de l'enseignement à s'interroger sur leurs représentations par rapport au handicap et surtout sur leurs pratiques d'accueil.*
 - *Comment gérer l'accueil par le personnel enseignant d'un enfant avec un handicap ?*
 - *Qu'est-ce que la législation antidiscriminatoire impose ?*
 - *Qu'est-ce que l'on entend exactement par « aménagement raisonnable » ?*
 - *Qui peut m'aider à gérer l'accueil d'un enfant avec un handicap dans mon établissement ?*

Par cet atelier, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme propose d'aborder les clés d'un accueil réussi des enfants avec un handicap dans l'enseignement ordinaire (définition du handicap, législation anti-discrimination, bonnes pratiques, ressources,...)

Animatrice : Véronique GHESQUIERE

La discrimination, nous sommes tous concernés !

- - *Qu'est-ce que la discrimination ?*
 - *En quoi suis-je concerné(e) ? Qu'est-ce que la législation anti-discrimination impose ?*
 - *Quelles sont les mesures concrètes qui peuvent être mises en œuvre en cas de discrimination ?*
 - *A qui m'adresser en cas de discrimination ?*
 - *Existe-t-il des outils qui me permettront de mieux appréhender la discrimination avec mes élèves ?*

Par cet atelier, le Centre de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes proposent, dans le cadre de la mise en œuvre du décret du 12 décembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination :

- *de vous informer et de vous sensibiliser quant aux dispositifs légaux existants en matière de lutte contre les discriminations et les mesures concrètes qui peuvent être mises en œuvre à cette fin ;*
- *de mettre en œuvre une collaboration entre tous les acteurs institutionnels amenés à intervenir, à un moment donné, dans le processus de conciliation ;*
- *de vous remettre des outils de sensibilisation à la discrimination et aux stéréotypes.*

Animateurs : Nathalie DENIES, Florence PONDEVILLE, Danuta KUZYN et Alexandra ADRIAENSSENS

Mardi 8 mai 2012

« COMMENT INCLURE UN ENFANT AVEC UN HANDICAP DANS MON ÉCOLE SANS LE DISCRIMINER ? » - « LA DISCRIMINATION, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Comment inclure un enfant avec un handicap dans mon école sans le discriminer ?

- *On parle de plus en plus de l'inclusion des enfants avec un handicap dans l'enseignement ordinaire. Cela amène les professionnels de l'enseignement à s'interroger sur leurs représentations par rapport au handicap et surtout sur leurs pratiques d'accueil.*
 - *Comment gérer l'accueil par le personnel enseignant d'un enfant avec un handicap ?*
 - *Qu'est-ce que la législation antidiscriminatoire impose ?*
 - *Qu'est-ce que l'on entend exactement par « aménagement raisonnable » ?*
 - *Qui peut m'aider à gérer l'accueil d'un enfant avec un handicap dans mon établissement ?*

Par cet atelier, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme propose d'aborder les clés d'un accueil réussi des enfants avec un handicap dans l'enseignement ordinaire (définition du handicap, législation anti-discrimination, bonnes pratiques, ressources,...)

Animatrice : Véronique GHESQUIERE

La discrimination, nous sommes tous concernés !

- - *Qu'est-ce que la discrimination ?*
 - *En quoi suis-je concerné(e) ? Qu'est-ce que la législation anti-discrimination impose ?*
 - *Quelles sont les mesures concrètes qui peuvent être mises en œuvre en cas de discrimination ?*
 - *A qui m'adresser en cas de discrimination ?*
 - *Existe-t-il des outils qui me permettront de mieux appréhender la discrimination avec mes élèves ?*

Par cet atelier, le Centre de l'égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes proposent, dans le cadre de la mise en œuvre du décret du 12 décembre 2008 relatif à la lutte contre certaines formes de discrimination :

- *de vous informer et de vous sensibiliser quant aux dispositifs légaux existants en matière de lutte contre les discriminations et les mesures concrètes qui peuvent être mises en œuvre à cette fin ;*
- *de mettre en œuvre une collaboration entre tous les acteurs institutionnels amenés à intervenir, à un moment donné, dans le processus de conciliation ;*
- *de vous remettre des outils de sensibilisation à la discrimination et aux stéréotypes.*

Animateurs : Nathalie DENIES, Florence PONDEVILLE, Danuta KUZYN et Alexandra ADRIAENSSENS

ATELIERS « FONDAMENTAL » (ORDINAIRE ET SPÉCIALISÉ)

Mardi 13 mars 2012

« AUTORITÉ PARENTALE : CAS PRATIQUES ET RAPPEL THÉORIQUE »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Autorité parentale : cas pratiques et rappel théorique

- *A partir d'hypothèses concrètes inspirées de situations réellement vécues, j'invite les chefs d'établissement, rassemblés en petits groupes de 3 ou 4 personnes, à dégager la solution qui leur semble la plus conforme aux obligations et droits liés à l'autorité parentale.*
Dans les cas pratiques, j'aborde les thématiques suivantes :
 - *l'inscription d'un enfant dans une école ;*
 - *la demande d'information sur un élève ;*
 - *la reprise de l'enfant à l'issue de la journée d'école ;*
 - *des questions spécifiquement centrées sur les adolescents, sur les mineurs presque majeurs, sur les élèves majeurs, etc.*

Animatrice : Sophie ONG

Jeudi 15 mars 2012

« POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ÉCOLES, ENCADREMENT ET VÉRIFICATION » - « CHANGEMENTS D'ÉCOLE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Population scolaire, structure des écoles, encadrement et vérification

- *Le contrôle de la population scolaire est à la base du calcul de l'encadrement et des subventions de fonctionnement. Cet atelier a pour objectif de rappeler et clarifier la réglementation relative à la comptabilisation des élèves dans l'enseignement fondamental ordinaire (dérogations d'âge, élèves placés, élèves primo-arrivants,...). Des exemples concrets et des outils utiles seront proposés.*

Animateurs : Brigitte MARCHAL, Marie-Christine SIMON et Paul VIGNERONT

Changements d'école en cours d'année scolaire et en cours de cycle

- *Changements d'école au sein de l'enseignement fondamental ordinaire. Article 79, §2 du Décret « Missions » du 24 juillet 1997. Etude de cas pratiques.*

Animatrice : Claudia LEFRERE

Mardi 20 mars 2012

« **POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ÉCOLES, ENCADREMENT ET VÉRIFICATION** » - « **CHANGEMENTS D'ÉCOLE EN COURS D'ANNÉE SCOLAIRE ET EN COURS DE CYCLE** »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Population scolaire, structure des écoles, encadrement et vérification

- *Le contrôle de la population scolaire est à la base du calcul de l'encadrement et des subventions de fonctionnement. Cet atelier a pour objectif de rappeler et clarifier la réglementation relative à la comptabilisation des élèves dans l'enseignement fondamental ordinaire (dérogations d'âge, élèves placés, élèves primo-arrivants,...). Des exemples concrets et des outils utiles seront proposés.*

Animateurs : Brigitte MARCHAL, Marie-Christine SIMON et Paul VIGNERONT

Changements d'école en cours d'année scolaire et en cours de cycle

- *Changements d'école au sein de l'enseignement fondamental ordinaire. Article 79, §2 du Décret « Missions » du 24 juillet 1997. Etude de cas pratiques.*

Animatrice : Claudia LEFRERE

Mardi 17 avril 2012

« SÉJOURS SCOLAIRES INDIVIDUELS DANS LE CADRE DU PROGRAMME EXPEDIS » - « MODE D'EMPLOI POUR LES PARTENARIATS SCOLAIRES EUROPÉENS ETWINNING ET COMENIUS, ÉCHANGES VIRTUELS ET RÉELS »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Séjours scolaires individuels dans le cadre du programme Expedis

- *Dans le cadre de la nouvelle circulaire (n°3690 du 24/08/2011), seront expliquées les possibilités d'organisation d'un séjour individuel (EXPEDIS) dans une école à l'étranger ou dans une autre communauté ainsi que les procédures à suivre auprès de l'administration. L'accent sera mis sur la sanction des études et l'obligation scolaire. Une analyse de cas concrets sera présentée.*

Animateurs : Patrycja GUNKOWSKA et Michel COLLARD

Mode d'emploi des partenariats scolaires européens eTwinning et Comenius, échanges virtuels et réels

- *Information sur toutes les possibilités qu'offrent Comenius et eTwinning (partenariats, assistanats, formations, mobilité des élèves).*

Au niveau de eTwinning :

- *où trouver les informations pratiques ?*
- *où trouver les sources d'inspiration pour les projets ?*
- *comment trouver des partenaires ?*
- *comparatif entre eTwinning et Comenius et complémentarité*
- *conjugaison avec d'autres dispositifs : LCO, immersion, jumelage de villes, etc.*

Au niveau de Comenius :

- *présentation des différentes actions*
- *comment trouver des partenaires ?*
- *conseil pour la rédaction et la gestion d'un projet*
- *financement*
- *ancrage dans les programmes/interdisciplinarité*
- *impact dans l'école, plus-value européenne*
- *où trouver les informations pratiques ?*

Animatrices : Cécile GOUZEE (responsable eTwinning) et Suzy VERCAMMEN (chargée de mission AEF-Europe)

« SÉJOURS SCOLAIRES INDIVIDUELS DANS LE CADRE DU PROGRAMME EXPEDIS » - « MODE D'EMPLOI POUR LES PARTENARIATS SCOLAIRES EUROPÉENS ETWINNING ET COMENIUS, ÉCHANGES VIRTUELS ET RÉELS »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Séjours scolaires individuels dans le cadre du programme Expedis

- *Dans le cadre de la nouvelle circulaire « n°3690 du 24/08/2011), seront expliquées les possibilités d'organisation d'un séjour individuel (EXPEDIS) dans une école à l'étranger ou dans une autre communauté ainsi que les procédures à suivre auprès de l'administration. L'accent sera mis sur la sanction des études et l'obligation scolaire. Une analyse de cas concrets sera présentée.*

Animateurs : Patrycja GUNKOWSKA et Michel COLLARD

Mode d'emploi des partenariats scolaires européens eTwinning et Comenius, échanges virtuels et réels

- *Information sur toutes les possibilités qu'offrent Comenius et eTwinning (partenariats, assistanats, formations, mobilité des élèves).*

Au niveau de eTwinning :

- *où trouver les informations pratiques ?*
- *où trouver les sources d'inspiration pour les projets ?*
- *comment trouver des partenaires ?*
- *comparatif entre eTwinning et Comenius et complémentarité*
- *conjugaison avec d'autres dispositifs : LCO, immersion, jumelage de villes, etc.*

Au niveau de Comenius :

- *présentation des différentes actions*
- *comment trouver des partenaires ?*
- *conseil pour la rédaction et la gestion d'un projet*
- *financement*
- *ancrage dans les programmes/interdisciplinarité*
- *impact dans l'école, plus-value européenne*
- *où trouver les informations pratiques ?*

Animatrices : Cécile GOUZEE (responsable eTwinning) et Suzy VERCAMMEN (chargée de mission AEF-Europe)

CHOIX N°1

« CERTIFICATION PAR UNITÉS : PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION » - « CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCÉES »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Certification par unités : perspectives au-delà de l'expérimentation

- *Exposé détaillant le cadre de la réglementation liée à la mise en place de la certification par unités pour l'année scolaire 2012-2013.*

Animateurs : Etienne FLORKIN et Maryse DESCAMPS

Centres de technologies avancées

- *Etat des lieux de la mise en place des CTA et équipements disponibles. Mode d'emploi pour aller suivre une formation dans un CTA : conditions d'accès, conventions, frais de déplacement,...*

Animatrices : Anne HELLEMANS et Florence MARCELLI

CHOIX N°2

« AUTORITÉ PARENTALE : CAS PRATIQUES ET RAPPEL THÉORIQUE »

Horaire : 9h – 12h45

20 participants au maximum

Autorité parentale : cas pratiques et rappel théorique

- *A partir d'hypothèses concrètes inspirées de situations réellement vécues, j'invite les chefs d'établissement, rassemblés en petits groupes de 3 ou 4 personnes, à dégager la solution qui leur semble la plus conforme aux obligations et droits liés à l'autorité parentale.*

Dans les cas pratiques, j'aborde les thématiques suivantes :

- *l'inscription d'un enfant dans une école ;*
- *la demande d'information sur un élève ;*
- *la reprise de l'enfant à l'issue de la journée d'école ;*
- *des questions spécifiquement centrées sur les adolescents, sur les mineurs presque majeurs, sur les élèves majeurs, etc.*

Animatrice : Sophinie ONG

Jeudi 26 avril 2012

« CERTIFICATION PAR UNITÉS : PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION » - « CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCÉES »

Horaire : 9h – 15h30

30 participants au maximum

Certification par unités : perspectives au-delà de l'expérimentation

- *Exposé détaillant le cadre de la réglementation liée à la mise en place de la certification par unités pour l'année scolaire 2012-2013.*

Animateurs : Etienne FLORKIN et Maryse DESCAMPS

Centres de technologies avancées

- *Etat des lieux de la mise en place des CTA et équipements disponibles. Mode d'emploi pour aller suivre une formation dans un CTA : conditions d'accès, conventions, frais de déplacement,...*

Animatrices : Anne HELLEMANS et Florence MARCELLI

ATELIERS « SECONDAIRE » UNIQUEMENT POUR LES SECRÉTAIRES DE DIRECTION ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Mercredi 3 mai 2012

« GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ÉTUDES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »

Horaire : 9h – 12h45

30 participants au maximum

Gestion pratique de la sanction des études dans les établissements de l'enseignement secondaire

- *Dérogations diverses, récupération de la qualité d'élève régulier, conseil de recours, passage de classe, validation des CESS, formulaires intelligents,...*

Animateurs : Fabrice AERTS-BANCKEN, Anne HELLEMANS et Pascale COENEN

Jeudi 10 mai 2012

« GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ÉTUDES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE »

Horaire : 9h – 12h45

30 participants au maximum

Gestion pratique de la sanction des études dans les établissements de l'enseignement secondaire

- *Dérogations diverses, récupération de la qualité d'élève régulier, conseil de recours, passage de classe, validation des CESS, formulaires intelligents,...*

Animateurs : Fabrice AERTS-BANCKEN, Anne HELLEMANS et Pascale COENEN

FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

ATELIERS « TOUT PUBLIC »

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail melinda.renier@cfwb.be ou par fax 02/690.85.85 pour le 20 janvier 2012 au plus tard.

Nom et prénom :

E-mail :

Fonction :

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....

Tél :

- souhaite participer au lunch à midi : OUI / NON

Atelier(s) choisi(s)¹ :

« EXCLUSIONS DÉFINITIVES » - « OBLIGATION SCOLAIRE » - « INSCRIPTION ET GRATUITÉ » 07/02/2012

« EXCLUSIONS DÉFINITIVES » - « OBLIGATION SCOLAIRE » - « INSCRIPTION ET GRATUITÉ » 09/02/2012

« MÉDIATION SCOLAIRE » - « EQUIPES MOBILES ET ASSISTANCE AUX ÉCOLES » - « OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE » 28/02/2012

« MÉDIATION SCOLAIRE » - « EQUIPES MOBILES ET ASSISTANCE AUX ÉCOLES » - « OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE » 01/03/2012

« SITE INTERNET « MON MÉTIER, MON AVENIR » : ATTENTES DES PROFESSIONNELS » - « FILLES-GARÇONS : MÊMES MÉTIERS ? » 06/03/2012

« AIDE À LA JEUNESSE, QUELLES ARTICULATIONS AVEC LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ? » 06/03/2012

« SITE INTERNET « MON MÉTIER, MON AVENIR » : ATTENTES DES PROFESSIONNELS » - « FILLES-GARÇONS : MÊMES MÉTIERS ? » 08/03/2012

« AIDE À LA JEUNESSE, QUELLES ARTICULATIONS AVEC LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT ? » 08/03/2012

« COMMENT INCLURE UN ENFANT AVEC UN HANDICAP DANS MON ÉCOLE SANS LE DISCRIMINER ? » - « LA DISCRIMINATION, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! » 02/05/2012

« COMMENT INCLURE UN ENFANT AVEC UN HANDICAP DANS MON ÉCOLE SANS LE DISCRIMINER ? » - « LA DISCRIMINATION, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! » 08/05/2012

¹ Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

ATELIERS « FONDAMENTAL » (ORDINAIRE ET SPÉCIALISÉ)

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail melinda.renier@cfwb.be ou par fax 02/690.85.85 pour le 20 janvier 2012 au plus tard.

Nom et prénom :

E-mail :

Fonction :

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....

Tél :

- souhaite participer au lunch à midi : OUI / NON

Atelier(s) choisi(s)² :

« AUTORITÉ PARENTALE : CAS PRATIQUES ET RAPPEL THÉORIQUE » 13/03/2012

« POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ÉCOLES, ENCADREMENT ET VÉRIFICATION » - « CHANGEMENT D'ÉCOLE EN COURS D'ANNÉE ET EN COURS DE CYCLE » 15/03/2012

« POPULATION SCOLAIRE, STRUCTURE DES ÉCOLES, ENCADREMENT ET VÉRIFICATION » - « CHANGEMENT D'ÉCOLE EN COURS D'ANNÉE ET EN COURS DE CYCLE » 20/03/2012

² Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

ATELIERS « SECONDAIRE » (ORDINAIRE ET SPÉCIALISÉ)

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail melinda.renier@cfwb.be ou par fax 02/690.85.85 **pour le 20 janvier 2012 au plus tard.**

Nom et prénom :

E-mail :

Fonction :

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

Tél :

- souhaite participer au lunch à midi : **OUI / NON**

Atelier(s) choisi(s)³ :

- « **SÉJOURS SCOLAIRES INDIVIDUELS DANS LE CADRE DU PROGRAMME EXPEDIS** » - « **MODE D'EMPLOI POUR LES PARTENARIATS SCOLAIRES EUROPÉENS ETWINNING ET COMENIUS, ÉCHANGES VIRTUELS ET RÉELS** » **17/04/2012**
- « **SÉJOURS SCOLAIRES INDIVIDUELS DANS LE CADRE DU PROGRAMME EXPEDIS** » - « **MODE D'EMPLOI POUR LES PARTENARIATS SCOLAIRES EUROPÉENS ETWINNING ET COMENIUS, ÉCHANGES VIRTUELS ET RÉELS** » **19/04/2012**
- « **CERTIFICATION PAR UNITÉS : PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION** » - « **CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCÉES** » **24/04/2012**
- « **CERTIFICATION PAR UNITÉS : PERSPECTIVES AU-DELÀ DE L'EXPÉRIMENTATION** » - « **CENTRES DE TECHNOLOGIES AVANCÉES** » **26/04/2012**
- « **AUTORITÉ PARENTALE : CAS PRATIQUES ET RAPPEL THÉORIQUE** » **24/04/2012**

³ Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

ATELIERS « SECONDAIRE » UNIQUEMENT POUR LES SECRÉTAIRES DES DIRECTION ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Merci de bien vouloir compléter toutes les informations demandées dans ce document.

À renvoyer par mail melinda.renier@cfwb.be ou par fax 02/690.85.85 **pour le 20 janvier 2012 au plus tard.**

Nom et prénom :

E-mail :

Fonction :

Nom et adresse de l'établissement scolaire :

.....

Tél :

- souhaite participer au lunch à midi : **OUI / NON**

Atelier(s) choisi(s)⁴ :

« **GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ÉTUDES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE** » **03/05/2012**

« **GESTION PRATIQUE DE LA SANCTION DES ÉTUDES DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE** » **10/05/2012**

⁴ Merci de cocher la/les case(s) de votre choix.